
**ASSOCIATION EUROPEENNE DES
HANDICAPES MOTEURS**

Siège Social : Centre d'Observation

Et de rééducation « Aintzina »

Château de Matignon

64300 BOUCAU

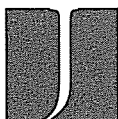
Siret : 323 540 013 00014

APE : 8730B

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2012

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 - FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

**ASSOCIATION EUROPEENNE DES
HANDICAPES MOTEURS**

(Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Siège Social : Centre d'Observation
Et de rééducation « Aintzina »
Château de Matignon
64300 BOUCAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Membres,

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES HANDICAPES MOTEURS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements.

- Le bilan se totalise à 26.698.298 € et fait ressortir un excédent de 190.937 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 31.706.029 € et en produits à 31.896.966 €.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur :

- La note 3-1 de l'annexe qui détaille le résultat comptable et le résultat de gestion lié au fonctionnement de vos établissements. Ces résultats ont un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants permettant une meilleure compréhension des comptes :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 11 juin 2013

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES


François JEGARD
Président du Conseil de Surveillance

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Au	31/12/2012	31/12/2011
Durée	12 mois	12 mois

(En EUROS)

	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
--	------	----------------	-----	-----

	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Logiciels	3 582	3 582		885
Immobilisations corporelles				
Terrains	428 673		428 673	428 672
Constructions et agencements générales	16 693 439	7 829 221	8 864 218	9 783 428
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.	3 938 403	2 865 971	1 072 432	848 406
Materiel de transport	1 771 299	1 427 787	343 512	338 347
Materiel de bureau , inform. et mobilier	1 687 514	1 389 290	298 224	265 730
Autres immob. corporelles	312 880	223 147	89 733	98 858
Immobilisations en cours	446 007		446 007	276 801
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	69 548		69 548	56 569
Prêts	585 733		585 733	580 779
Compte de liaisons débiteurs				
TOTAL (I)	25 937 077	13 738 998	12 198 079	12 678 474
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	7 565		7 565	7 697
Créances exploitation				
Financeurs et comptes rattachés	3 876 588	14 064	3 862 524	2 211 990
Autres créances	823 552		823 552	407 972
Disponibilités et placements	9 651 257		9 651 257	10 672 995
Comptes régularisation actif				
Charg. constatées d'avance	155 321		155 321	78 354
TOTAL (II)	14 514 283	14 064	14 500 219	13 379 008
TOTAL GENERAL (I-III)	40 451 360	13 753 062	26 698 298	26 057 482

Bilan Passif

Au Durée	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
-------------	-----------------------	-----------------------

(En EUROS)

Net Net

FONDS PROPRES		
Fonds associatifs		
Fonds associatifs	268 210	268 210
Subvention d'investissement renouvelable	4 672 449	4 269 405
Réserves		
Réserves de trésorerie	1 642 269	1 642 269
Fonds de compensation	1 710 183	1 728 375
Dépenses non opposables financeurs - Congés payés	-782 198	-766 333
Dépenses non opposables financeurs - Autres dépenses	-403 699	-362 181
Report à nouveau (Gestion propre)	477 267	448 966
Report à nouveau (Gestion Contrôlée)	1 002 469	745 650
Résultat de l'exercice (Gestion propre + Gestion contrôlée)	190 937	212 080
Subvention d'investissement non renouvelable	518 816	560 777
Provisions réglementées	4 489 678	4 279 920
TOTAL	(I) 13 786 381	(II) 13 027 138
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	493 376	590 557
Provisions départ retraite	919 925	929 430
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur autres ressources	1 057 738	703 334
TOTAL	(I) 2 471 039	(II) 2 223 321
DETTES		
Découverts bancaires	130 189	341
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	5 279 131	5 578 312
Dépôts et cautionnements reçus	20 786	21 529
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	792 888	881 954
Dettes fiscales et sociales	3 784 649	3 817 034
Autres dettes	433 235	507 853
Comptes régularisation passif		
Produits constatés d'avance		
TOTAL	(III) 10 440 878	(II) 10 807 023
TOTAL GENERAL	(I+III) 26 698 298	(II+II) 26 057 482

Compte de Résultat

	Au Durée		31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits de la tarification			29 608 611	28 354 740
CHIFFRE D'AFFAIRES			29 608 611	28 354 740
Subventions d'exploitation			219 128	186 975
Autres produits			1 515 959	1 344 446
Reprises s/provisions et transferts de charges			279 022	271 115
TOTAL (I)		(I)	31 622 720	30 157 276
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 030 507	1 892 619
Autres achats et charges externes			3 914 498	3 828 517
Impôts, taxes et versements assimilés			1 978 070	1 892 189
Salaires et traitements, charges sociales			21 091 386	20 492 342
Dotations aux amortissements s/immobilisations			1 413 547	1 286 476
Dotations aux provisions			741 738	389 370
Autres charges			162 747	153 341
TOTAL (II)		(II)	31 332 493	29 934 854
1- RESULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	290 227	222 422
PRODUITS FINANCIERS				
Intérêts sur placements			151 524	119 810
TOTAL		(III)	151 524	119 810
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées			347 561	337 697
Reversement établissements				
TOTAL		(IV)	347 561	337 697
2- RESULTAT FINANCIER		(V)	-196 037	-217 887
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(I-II-V)	94 190	4 535

Compte de Résultat (Suite)

	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
Au		
Durée		
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	122 722	322 461
TOTAL (VI)	122 722	322 461
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	25 975	114 916
TOTAL (VII)	25 975	114 916
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	96 747	207 545
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
PRODUITS (I+III+VI)	31 896 966	30 599 547
CHARGES (II+IV+VII)	31 706 029	30 387 467
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)	190 937	212 080
RESULTAT COMPTABLE	190 937	212 080
REPRISE DU RESULTAT N-2	286 368	338 098
RESULTAT DE GESTION (propre + contrôlée)	477 305	550 178
DONT RESULTAT GESTION PROPRE	45 100	28 299
DONT RESULTAT GESTION CONTRÔLÉE	432 205	521 879

ASSOCIATION EUROPEENNE DES HANDICAPES MOTEURS (AEHM)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Centre d'Observation et de rééducation motrice –
Château de Matignon - 64300 BOUCAU

Comptes arrêtés le 3 avril 2013 lors de la réunion du conseil d'administration

Comptes annuels : ANNEXE

Les comptes se caractérisent par les données suivantes au 31 décembre 2012 :

Total du bilan :	26.698.298 €
Résultat comptable -Excédent (avant reprise résultat N-2)	190.937 €
Reprise résultat N-2	286.368 €
Résultat de gestion	477.305 €
- excédent de l'activité en propre	45.100 €
- excédent de l'activité sous contrôle	432.205 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'association pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

1. FAITS MAJEURS

- 1.1. Modifications du périmètre de l'association intervenues au cours de l'exercice
- 1.2. Autres faits majeurs ayant un impact significatif sur les comptes de l'exercice
- 1.3. Changement de méthode de présentation
- 1.4. Changement de méthode d'estimation
- 1.5. Evénements postérieurs à la clôture

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 2.1. Principes comptables retenus par l'association
- 2.2. Dérogations aux principes comptables
- 2.3. Organisation comptable
- 2.4. Comptes de liaison
- 2.5. Détermination du résultat
- 2.6. Immobilisations et amortissements
- 2.7. Créances usagers et autres créances

- 2.8. Valeurs mobilières de placement et autres titres
- 2.9. Provisions et réserves réglementées
- 2.10. Subventions d'investissement
- 2.11. Provisions pour risques et charges
- 2.12. Fonds dédiés
- 2.13. Provisions pour congés annuels et le CET

3. INFORMATIONS RELATIVES À LA FORMATION DU RÉSULTAT

- 3.1. Résultat comptable
- 3.2. Résultat de gestion contrôlé et résultat sous contrôle du tiers financeur

4. INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF DU BILAN

- 4.1. État des actifs immobilisés
- 4.2. État des amortissements et des dépréciations
- 4.3. État des créances

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

- 5.1. État des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges
- 5.2. État des dettes financières

6. AUTRES INFORMATIONS

- 6.1 Effectifs
- 6.2 Engagements hors bilan – Indemnités de fin de carrière
- 6.3 Rémunérations, avances et crédits aux administrateurs de l'association
- 6.4 Régime fiscal
- 6.5 DIF
- 6.6 Honoraires du Commissaire aux comptes

1. FAITS MAJEURS

1.1 Modifications du périmètre de l'association intervenues au cours de l'exercice

Aucune modification majeure du périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice, à l'exception de la transformation des établissements de Soustons en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

Nom de l'établissement	Localisation	Type d'établissement	Nb. de places autorisées au 31/12/2012
AINTZINA	Boucau	IEM	68
		SESSAD	32
IERM VALENÇAY	Valençay	IME	62
		MAS	24
		SESSAD	20
Résidence Tarnos-Ocean	Tarnos	FAM	55
		SAVS	7
		Accueil de Jour	5
Foyer Soustons	Soustons	FAM	60
		Accueil de Jour	3
Foyer La Machine	La Machine	Foyer de vie	58
		Pavillon Aînés	24
		SAVS	12
Résidence les Arènes	Soustons	FAM	32
		SAVS	20
Etablissement Dadonville	Dadonville	CEM	35
		MAS	26
		SESSAD	4

1.2 Autres faits majeurs ayant un impact significatif sur les comptes de l'exercice

- Transformation des Foyer de vie de Soustons en FAM

Les établissements Pierre Lestang et André Lestang se sont transformés partiellement en FAM, suivant le tableau ci-après :

Résidence	FO	FAM	Année Réalisation	Financement
Arènes – Pierre Lestang	25	8	2012	Acquis
André Lestang	60	24	2012	Acquis

- Obtention d'un Crédit Non Reconductible (CNR) pour financer le pôle Petit Enfance

L'établissement d'Aintzina a reçu un financement à hauteur de 250 K€ pour financer la création du pôle petit enfance. Le coût estimé du projet est de 1.018 K€ financé par subvention ou crédits non reconductible.

- Renégociation des prêts pour l'établissement de Dadonville

Au cours de l'année 2012, l'établissement de Dadonville a renégocié les prêts contractés auprès du Crédit Agricole. Cette négociation a entraîné des pénalités et des charges à hauteur de 70 K€. Dans l'immédiat ces coûts ont été comptabilisés en charges constatées d'avance et seront répercutées au rythme des économies réalisées. L'économie globale de l'opération est estimée à 750 K€.

- Etablissement de Valençay – CPOM et amendement CRETON

L'établissement de Valençay a signé un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour la période 2010-2014. A ce titre l'établissement reçoit une dotation de l'ARS pour couvrir les charges de l'établissement. En accord avec l'ARS, les journées des jeunes adultes bénéficiaires du régime dit de l'amendement Creton ne faisaient pas l'objet d'une facturation auprès des Conseils Généraux. Pour l'année 2012, à la demande de l'ARS, ces journées ont fait l'objet d'une facturation à hauteur de 365 K€. Cette somme a été inscrite en fonds dédiés pour faire face à un risque de reversement auprès de l'ARS.

1.3 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Changement de méthode d'estimation

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.5 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice, à l'exception :

Un contrôle fiscal est intervenu sur l'établissement de Valençay portant sur l'opération de livraison à soi-même de la construction de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Cette vérification est achevée et se conclut sans rectification.

2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Principes comptables retenus par l'association

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'article R.314-5 du Code de l'action sociale et des familles (C.A.S.F) prévoit que la liste des comptes qui doivent être obligatoirement ouverts dans les établissements gérés par une personne morale de droit privé est fixée par arrêté, les comptes non prévus étant ouverts conformément au plan comptable général.

Le plan comptable applicable au 1^{er} janvier 2009 aux « établissements et services privés sociaux et médico-sociaux (ESMS) relevant du I de l'article L.312-1 du C.A.F.S. » est celui mis à jour par l'arrêté du 22 décembre 2008.

L'association relève, par ailleurs, de l'instruction comptable n°09-006-M22 du 31 mars 2009, dont le Tome 1 est applicable aux établissements privés non lucratif.

2.2 Dérogations aux principes comptables

Certaines provisions pour risques et charges attribuées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au CRC 2000-06.

2.3 Organisation comptable

L'Association Européenne des Handicapés Moteurs (AEHM) présente les comptes de son action au sein de comptes annuels qui correspondent à une seule entité juridique possédant la personnalité morale et la capacité de gérer les établissements qui lui sont attachés sous le contrôle de tiers financeurs.

La tenue de comptabilité dans l'association est décentralisée dans les établissements. La comptabilité de l'association est subdivisée en « dossiers comptables » correspondant chacun à une structure médico-sociale (FAM, MAS, EME, Foyer ...).

2.4 Comptes de liaison

Les flux entre chaque comptabilité sont enregistrés au moyen de comptes de liaison. La trésorerie et les règlements aux tiers (fournisseurs, organismes fiscaux et sociaux, salariés ...) sont gérés par chaque établissement de l'association.

Au 31 décembre 2012, les comptes de liaison sont éliminés dans le cadre des opérations de neutralisation visant à établir les états financiers combinés de l'association.

2.5 Détermination du résultat

Le résultat comptable de l'association est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Le résultat comptable comprend :

- le résultat définitivement acquis des activités en propre ;
- des résultats sous contrôle du tiers financeur.

Les établissements, y compris le siège, sont sous contrôle des ARS ou du Conseil Général qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R.314-52 du CASF. Au cours des dernières années, aucune dépense n'a été refusée par les financeurs.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- **le résultat comptable** (CRC 99-01 voir tableau 3.1) : ce résultat respecte les principes et règles comptables en vigueur.
C'est ce résultat, qui une fois consolidé, est certifié par les Commissaires aux Comptes et approuvé par l'Assemblée Générale.
- **le résultat de gestion contrôlée** : correspond au résultat comptable auquel on ajoute le résultat N-2 (c'est-à-dire pour l'exercice 2012, celui de l'année 2010).

Le résultat de l'association résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits de certains établissements ou services. En fait compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations ne peuvent exister.

2.6 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles regroupent les acquisitions de logiciels, ainsi que les frais de 1^{er} établissement.

Les immobilisations corporelles regroupent les terrains, les constructions, les agencements, le matériel...

Les coûts d'acquisition des immobilisations corporelles intègrent le prix d'achat, mais également des frais accessoires (honoraires architectes géomètres experts, assurances dommages ouvrages...).

L'association applique les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06 sur les actifs.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale du bien (Constructions 25 à 40 ans ; agencements et installations 10 à 15 ans ; matériel et outillage 10 ans ; matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans et matériel de transport 5 ans). Les amortissements sont pratiqués prorata temporis à l'exception de l'établissement de La Machine où les amortissements sont pratiqués à partir du 1^{er} janvier de l'année N+1.

Dépréciation des immobilisations : une dépréciation est constatée dès lors que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable et que cet écart est significatif. Aucune dépréciation n'a été constatée.

2.7 Créances usagers et autres créances

Par prudence, une dépréciation est comptabilisée dans la mesure où une perte probable apparaît dont les effets sont jugés réversibles.

2.8 Valeurs mobilières de placement et autres titres

Les valeurs mobilières de placement détenues par l'association sont des SICAV de trésorerie ou des dépôts à terme (6 mois à 2 ans) en conformité avec la réglementation.

Pour les placements, une dépréciation est constatée dès lors que leur valeur actuelle est devenue inférieure à leur valeur nette comptable. Aucune dépréciation n'a été constatée. La valeur actuelle étant supérieure au coût d'acquisition, aucune provision n'a été constatée.

2.9 Provisions et Réserves réglementées

Les provisions réglementées correspondent aux postes suivants :

- Réserve de trésorerie attribuée sous forme de majoration de prix de journée ou de dotation au fonds de roulement (art. 4 du décret du 29 décembre 1959, art. 9 du décret du 11 août 1983, art 7 du décret du 30 Décembre 1985),
- Renouvellements des immobilisations (avis du CNC N° 2007-05 du 4 mai 2007),
- Plus-values sur Sicav réinvesties (article R314-81 et R314-95 du CAFS, réaffirmée par l'arrêté du 12 novembre 2008),
- Plus-values liées à la vente d'immobilisation corporelle et incorporelle (article R.314-81 et R.314-95 du CAFS, réaffirmée par l'arrêté du 12 novembre 2008).

2.10 Subventions d'investissement

L'association enregistre les subventions d'investissement dans les fonds associatifs selon deux lignes distinctes du bilan, selon que le bien est renouvelable ou non et selon les modalités de financement à terme :

- « Subventions d'investissement sur biens renouvelables » : ce compte concerne les biens renouvelables dont le financement sera assuré par l'association à l'issue de la durée de vie du bien,

- « Subventions d'investissement sur biens non renouvelables » (compte 131) : ce compte concerne les biens non renouvelables ou les biens renouvelables dont le financement à l'issue de la durée de vie du bien sera assuré par un tiers. Dans ce cas, le montant de la subvention est à rapporter au compte de résultat en contrepartie des amortissements pratiqués sur l'immobilisation concernée.

2.11 Provisions pour risques et charges

Les comptes de provisions pour risques et charges enregistrent les provisions constituées par l'association pour faire face à une obligation probable mais dont le montant et/ou l'échéance reste incertain. Il s'agit notamment des provisions pour départ à la retraite, des provisions pour litiges...

Les **provisions pour départ en retraite** sont constituées en accord avec les autorités de tarification pour couvrir ces charges futures des indemnités de départ en retraite. Les provisions accordées s'élèvent à 920 K€ au 31/12/2012.

La valorisation globale de cette charge est rendue difficile en raison de l'étalement dans le temps des départs et des situations différentes suivant les établissements.

D'une manière générale, les établissements ont comptabilisé les indemnités de départ à la retraite pour les salariés ayant plus de 55 ans.

L'établissement de LA MACHINE a procédé à la comptabilisation de la provision pour départ à la retraite pour les salariés de plus de 45 ans.

2.12 Fonds dédiés

La réglementation a prévu la création de comptes spécifiques pour enregistrer les fonds reçus par l'association et dédiés à un projet.

Ces comptes portent le nom de fonds dédiés. Ils apparaissent sur une ligne distincte du bilan après les provisions pour risques et charges.

Les fonds dédiés à des projets émanent de la subvention versée par l'autorité de contrôle. Cette dernière signifie formellement à l'association qu'une partie des fonds versés est destinée à la couverture d'un projet ou d'un risque défini.

Afin de donner une meilleure information au regard du résultat d'exploitation, les dotations et reprises de fonds dédiés sont enregistrées au niveau des dotations et reprises de provision.

2.13 Provision pour congés et Compte épargne temps (CET)

Provisions pour congés annuels : l'association enregistre une provision pour congés acquis en vertu du principe d'indépendance des exercices.

Cette provision couvre les droits à congés acquis par les salariés, tant au titre des congés payés que des congés d'ancienneté.

3. INFORMATIONS RELATIVES À LA FORMATION DU RÉSULTAT

3.1. Résultat comptable

Le résultat comptable de l'association se décompose ainsi :

En euros	2012	2011
Résultat sous contrôle du tiers financeur	145 837	183 781
Résultat définitivement acquis sur activités en propre	45 100	28 299
Résultat comptable association	190 937	212 080

3.2. Résultat de gestion contrôlée et résultat sous contrôle du tiers financeur

En euros	2012	2011
Résultat comptable des établissements	145 837	183 781
Reprise résultat N-2 validé par l'ARS ou CG	286 368	338 098
Résultat de gestion contrôlée	432 205	521 879

4. INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF DU BILAN

4.1 État des actifs immobilisés

Détail des immobilisations (en euro)	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	3 582				3 582
Frais d'établissement					
Autres immob. Incorporelles					
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	3 582				3 582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	428 673				428 673
Constructions et agencements générales	16 565 139	128 302			16 693 443
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.	3 641 675	187 091	25 844	135 479	3 938 399
Materiel de transport	1 739 604	29 996	62 060	63 759	1 771 301
Materiel de bureau , inform. et mobilier	1 501 730	111 156	2 937	77 563	1 687 512
Autres immob. corporelles	304 205	13 976	5 301		312 880
Immobilisations en cours	276 801	446 007		-276 801	446 007
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>	24 457 827	916 527	96 142		25 278 215
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres titres immobilisés	46 410	5	548		45 867
Prêts	590 939	46 010	27 535		609 414
<i>Total des Immobilisations Financières</i>	637 349	46 015	28 083		655 281
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	25 098 758	962 542	124 225		25 937 077

4.2 Etat des amortissements et des dépréciations

Détail des amortissements (en Euros)	Valeur début exercice	Dotations	Reprise	Virements poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	2 697	885			3 582
Frais d'établissement					
Autres immob. Incorporelles					
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	2 697	885			3 582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions et agencements générales	6 984 864	805 380		38 977	7 829 221
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.	2 590 116	296 926	24 536	3 465	2 865 971
Matériel de transport	1 401 257	151 701	62 057	-63 114	1 427 787
Matériel de bureau , inform. et mobilier	1 236 001	135 554	2 937	20 672	1 389 290
Autres immob. corporelles	205 348	23 100	5 301		223 147
Immobilisations en cours					
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>	12 417 586	1 412 661	94 831		13 735 416
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immob.financ.					
<i>Total des Immobilisations Financières</i>					
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	12 420 283	1 413 546	94 831		13 738 998

4.3 État des Créances

Etat des créances	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'un an
Autres titres immobilisés	69 548		69 548
Prêts	585 733	22 867	562 866
Créances usagers	3 876 588	3 862 524	14 064
Autres créances	823 552	823 552	
Charges constatées d'avance	155 321	85 850	69 471
TOTAL	5 510 742	4 794 793	715 949

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1 Etat des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges

Détail des réserves et provisions €uros	MONTANTS 1er Janvier	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE	MONTANTS 31 décembre
RESERVES				
Réserves				
Investissements	4 269 405	403 045	0	4 672 449
Trésorerie	1 642 268	0	0	1 642 269
Compensation	1 728 375	49 984	68 176	1 710 183
<i>Sous-total</i>	7 640 048	453 029	68 176	8 024 901
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions réglementées pour travaux	3 231 032	416 691	203 787	3 443 936
Différence s/réal. élément actif	643 114	125 120	173 145	595 089
Autres provisions réglementées	405 773	44 880	0	450 653
<i>Sous-total</i>	4 279 919	586 691	376 932	4 489 678
<i>Total "Réserves et Prov. Régl."</i>	11 919 967	1 039 720	445 108	12 514 579
PROV. P/RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour travaux	144 239	8 904	66 392	86 751
Prov. pour retraite	929 430	19 995	29 500	919 925
Prov. pour risques et charges	446 317	0	39 692	406 625
<i>Total "Prov. p/Risques & Charges."</i>	1 519 986	28 899	135 584	1 413 301
Provision pour dépréciation créances diverses	6 000	8 064	0	14 064
TOTAL PROVISIONS ET RESERVES	13 445 953	1 076 683	580 692	13 941 944

5.2 Etat des dettes financières

Detail des emprunts (en euro)	Montants	Souscriptions	Remboursements	Montants	Echéances		
	1er janvier	2012	2012	31 décembre	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Foyer André LESTANG (HAF)							
Emprunt CDC 3	145 233		29 047	116 186	29 047	87 139	
Emprunt CC 12	222 770		33 178	189 592	24 292	165 300	
Emprunt CC 13							
Emprunt CC 14	259 200		28 714	230 400	28 800	144 000	57 600
Emprunt CC 15	57 429		12 000	28 714	28 714	0	
Emprunt BFCC 16	69 000		14 000	57 000	12 000	45 000	
Emprunt BFCC 18	92 167		10 000	78 167	14 000	56 000	8 167
Emprunt BFCC 19	73 333		10 000	63 333	10 000	40 000	13 334
Total Foyer André LESTANG	919 131		136 939	763 392	146 853	537 439	79 100
Résidence Tarnos Océan (HAT)							
Emprunt CC 3000 KF	188 656		22 867	165 788	22 867	91 469	51 451
Emprunt CC 75 K€	9 500		6 000	3 500	3 500		
Emprunt BFCC 60 K€	30 500		6 000	24 500	6 000	18 500	
Emprunt BFCC 40 K€	1 000		1 000				
Emprunt BFCC 50 K€	11 905		5 714	6 191	5 714	476	
Emprunt BFCC 30 K€	6 667		6 667				
Total Résidence Tarnos Océan	248 227		48 248	199 979	38 082	110 446	51 451
Foyer Pierre Lestang Les arènes (HAA)							
Emprunt BFCC 7	23 000		4 000	19 000	4 000	15 000	
Emprunt BFCC 9	12 000						
Emprunt BFCC 10	10 292		6 500	3 791	3 791		
Total foyer Pierre Lestang	45 292		22 500	22 791	7 791	15 000	
Centre Aïntzina (HAD)							
Emprunt CC n° 97022020	2 668		2 668				
Emprunt CC n° 06001351	13 567		1 467	12 100	1 467	7 333	3 300
Emprunt CC n° 060992660	7 625		1 500	6 125	1 500	4 625	
Emprunt CC n° 060992670	7 440		3 571	3 869	3 571	298	
Emprunt CC n° 083032090	53 300		8 200	45 100	8 200	36 900	
Emprunt CC n° 08026961	41 667		2 500	39 167	2 500	12 500	24 167
Total Centre Aïntzina	126 267		19 906	106 361	17 238	61 656	27 467
Centre Valençay (HAV)							
Emprunt Credit Agricole	670 617		40 000	630 617	40 000	160 000	430 618
Emprunt CRAM	450 000	56 250	28 125	478 125	28 125	112 500	337 500
Total Etablissement Valençay	1 120 617	56 250	68 125	1 108 742	68 125	272 500	768 118
Centre La Machine (HAM)							
Crédit Coopératif	260 000		26 000	234 000	26 000	104 000	104 000
Total Etablissement La Machine	260 000		26 000	234 000	26 000	104 000	104 000
Centre Chantaloup (HAP)							
Emprunt 15 MF	901 511	83 125	23 094	961 542	50 607	202 428	708 507
Emprunt 7 MF	1 931 809		49 487	1 882 322	99 070	396 280	1 386 972
Emprunt 300 K€	29 656		29 656				
Total Etablissement Chantaloup	2 862 976	83 125	102 237	2 843 865	149 677	598 708	2 095 480
TOTAL AEHM	5 582 511	139 375	423 956	5 279 131	453 766	1 699 748	3 125 616

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Effectifs

L'effectif de l'association est de 550 personnes au 31 décembre 2012 (550 au 31 décembre 2011).

6.2. Engagements hors bilan – Indemnités de fin de carrière

La valorisation globale de cette charge est rendue difficile en raison de l'étalement dans le temps des départs et des situations différentes suivant les établissements.

D'une manière générale, les indemnités de départ en retraite sont budgétées seulement l'année de la cessation d'activité et à ce titre ne font pas l'objet de provision.

Néanmoins, à titre de prudence et en accord avec les autorités de contrôle, les établissements ont procédé au provisionnement de l'indemnité de fin de carrière :

- Pour l'ensemble des salariés de La Machine,
- Pour les salariés de plus de 55 ans pour les établissements des Landes (Soustons – Tarnos),
- Pour les salariés de plus de 50 ans pour les établissements de la Région Centre (Valençay-Dadonville) et pour l'établissement d'Aintzina.

6.3 Rémunérations, avances et crédits aux administrateurs de l'association

Les membres du Conseil d'Administration, du Bureau, de l'Assemblée Générale, sont tous des bénévoles. Par conséquent, ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Néanmoins, ils ont droit au remboursement des frais occasionnés par leurs activités de représentation de l'association.

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés sont le Président, le Trésorier et le Directeur Général.

Le Président et le Trésorier n'étant pas rémunérés, la communication de cette donnée reviendrait à divulguer une information individuelle.

6.4 Régime fiscal

L'association n'est soumise ni à la TVA, ni à l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble de ses activités, à l'exception de certains produits financiers soumis au taux de 10% ou 24%.

6.5 DIF

Le nombre d'heures dues au titre du droit individuel à la formation représente au 31 décembre 2012 : 50.000 heures.

6.6 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2012, facturés au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 28 K€ TTC.

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2012

(EN EURO)

ACTIF

	Siège	Alzira	Soustons	Valençay	La Machine	Arenes	Tarnos	Dadonville	Global	Consolidé
ACTIF IMMOBILISE										
Immobilitations Incorporelles										
Immobilitations Corporelles										
Terrains	225 000	1	9 909	4 601 145		91 469		102 293	428 673	428 673
Constructions et agencements g�n�rales		132 454	858 808	269 351		269 351		3 002 460	8 864 218	8 864 218
Instal. Tech. Mat & Out. Inc.		23 862	61 666	221 409		4 793		231 539	1 072 432	1 072 432
Mat�riel de transport		12 683	32 159	99 451		5 584		44 262	343 512	343 512
Mat�riel de bureau , inform. et mobilier	1 332	9 776	155	95 537		2 519		98 427	298 224	298 224
Autres immob. corporelles			8 122		446 007	1 897			89 733	89 733
Immobilitations en cours									446 007	446 007
Immobilitations Financi�res										
Autres titres immobilis�s	155	1 983	22 819	23 681	4 117	4 148	12 533	112	69 548	69 548
Pr�ts		129 672	148 387		11 410	51 347	244 917		585 733	585 733
Comptes de liaison d�biteurs	116 404	69 292	85 955				2 248		273 899	
TOTAL Actif Immobilis�	342 891	379 723	1 227 980	5 041 223	916 668	431 108	653 291	3 479 094	12 471 978	12 198 079
ACTIF CIRCULANT										
Stocks et Encours										
Mat. premi�res et Approv.		7 565							7 565	7 565
Marchandises										
Avances et acomptes vers�s sr commandes										
Cr�ances		628 030	511 031	397 139	1 439 433	198 273	402 220	286 398	3 862 524	3 862 524
Red. Usagers et comptes rattach�s		149 827	6 181	385 290	179 562	4 681	93 524	4 486	823 551	823 552
Autres										
Disponibilit�s et placements	467 257	1 663 311	428 897	2 065 769	157 213	990 547	2 030 261	1 848 002	9 651 257	9 651 257
Charges constat�es d'avance	1 178	2 579		41 791				109 773	155 321	155 321
TOTAL Actif circulant	468 435	2 451 312	946 109	2 889 989	1 776 208	1 193 501	2 526 005	2 248 659	14 500 218	14 500 219
COMPTES D'REGULARISATION										
TOTAL ACTIF	811 326	2 851 035	2 174 090	7 931 212	2 692 876	1 624 609	3 179 296	5 727 753	26 972 197	26 698 298

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2012

(EN EURO)

PASSIF

	Stège	Aintzina	Sousoins	Vieléacy	Uba/Michime	Arènes	Jarnos	Datonville	Gibbal	Consolidé
FONDS PROPRES										
Fonds associatifs	145 840	73 091	185 816	2 229 010	400 717	787 560	477 032	122 370	268 210	268 210
Subv. inv. renouv.		-106 505	-222 710	-56 627		-85 997	-153 400	519 223	4 672 449	4 672 449
Dépenses non opposables financeurs - Congés payés								-154 959	-782 198	-782 198
Dépenses non opposables financeurs - Autres dépenses								-390 683	-403 699	-403 699
Réserve de trésorerie		353 135	153 403	127 259	-13 016	152 998	55 000	124 488	1 642 269	1 642 269
Fonds de compensation		100 818	177 980	793	803 245	78 037	1 017 814	207 482	1 710 183	1 710 183
Rep. à nouv. Gestion Contrôlée		278 703	35 043	91 787	-85 485	146 168	321 976	214 277	1 002 469	1 002 469
Rep. à nouv. Gestion Proprie	427 300	-28 924		63 328	-99 573	12 329	-40 336	3 234	477 267	477 267
Résultat Gestion Contrôlée		65 606	17 676	65 809		-35 932		172 587	145 837	145 837
Résultat Gestion Proprie	45 100	69 937	43 434	353 615		18 900	1 323	31 607	45 100	45 100
Subvention d'investissement Renouvelable		789 328	149 430	2 074 698	117 547	86 687	152 059	1 044 929	518 816	518 816
Provisions réglementées			542	1 717		85 956	152	114 421	4 414 678	4 489 678
Comptes de liaison Crédeitor	69 586								273 899	
TOTAL Fonds Propres	687 826	1 595 189	540 614	4 950 596	1 125 753	1 246 706	1 829 620	2 008 976	13 985 280	13 786 381
PROVISIONS & CHARGES										
Prov pour risques et charges		190 801	10 000	53 961		8 000	174 958	55 656	493 376	493 376
Prov. pour départ à la retraite			62 928	278 000		36 882	75 500	197 500	919 925	919 925
Fonds dédités		223 590	23 972	496 970	269 115	18 231	287 975	7 000	1 057 738	1 057 738
DETTES										
Emprunts et Dettes Financières										
Découverts bancaires										
Emprunts et dettes fin.		106 361	763 394	1 108 742	130 189	22 791	199 979	2 843 864	130 189	130 189
Dépôts et cautionnements reçus		99 089	103 047	133 382	186 992	34 762	20 786	99 048	5 279 131	5 279 131
Dettes Fourn. et Cptes Rat.	48 500	576 299	636 185	879 725	660 825	166 476	499 429	365 712	792 888	792 888
Dettes Fiscales et Sociales		39 706	33 950	29 838	86 002	90 761	2 981	149 997	3 784 649	3 784 649
Autres Dettes	75 000								508 235	433 235
TOTAL Dettes	123 500	1 235 846	1 633 476	2 980 616	1 567 123	377 903	1 349 676	3 718 777	12 986 917	12 911 917
COMPTES DE CULIS										
Prod. Constatés d'avance										
TOTAL PASSIF	811 326	2 831 035	2 174 090	7 931 212	2 692 876	1 624 609	3 109 296	5 727 753	26 972 197	26 698 298

COMPTE DE RESULTAT PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2012

	Siège	Aintzina	Soustons	Valency	La Machine	Arènes	Tarnos	Dadonville	Globale	Consolidé
CHARGES										
Achats	93 106	137 871	476 949	544 843	320 484	75 596	276 204	198 560	2 030 507	2 030 507
Autres Ach. et charges ext.		427 066	242 192	823 534	798 959	295 631	539 037	694 933	3 914 498	3 914 498
Impôts et Taxes		329 091	276 433	454 597	341 978	101 281	228 645	246 045	1 978 070	1 978 070
Charges de personnel		3 273 033	3 126 299	4 553 894	3 784 362	1 062 607	2 519 727	2 687 697	21 091 386	21 091 386
Autr. charges de gestion courante		24 017	25 329	32 906	27 451	6 955	24 077	22 012	162 747	162 747
Charges financières	75 000	4 899	35 762	26 200	7 708	1 212	10 458	186 322	347 561	347 561
Charges exceptionnelles	4 150		120	3 155	135		18 415	343 471	25 975	25 975
Dot. aux Amortissements.	1 097	73 075	208 965	416 176	200 354	57 765	112 644	10 947	1 413 547	1 413 547
Dot. aux Provisions / Fonds dédiés		325 190	23 972	373 134		8 495			741 738	741 738
TOTAL des Charges	257 120	4 594 242	4 416 021	7 228 439	5 481 471	1 609 542	3 729 207	4 389 987	31 706 029	31 706 029
PRODUITS										
Produits	153 200	4 504 587	67 066	146 808	4 932 966	1 411 774	3 221 163	5 254	219 128	219 128
Produits de la tarification	17 791	150 675	4 178 531	6 815 277	4 29 954	159 019	380 625	4 391 113	29 608 611	29 608 611
Autres Produits de Gest. Courante	131 229	86	175 857	133 404	8 356	117	56	68 634	1 515 959	1 515 959
Produits financiers		4 500	11 510	54 063	10 622	2 700	42 027	10 947	151 524	151 524
Reprises sur Amort. et Prov.				144 696			45 000	86 626	122 722	122 722
TOTAL Produits	302 220	4 659 848	4 433 697	7 294 248	5 381 898	1 573 610	3 688 871	4 562 574	31 896 966	31 896 966
RESULTAT COMPTABLE	45 100	65 606	17 676	65 809	-99 573	-35 932	-40 336	172 587	190 937	190 937
RESULTAT EXERCICE N-2			28 822		6 277	101 070	94 227	55 972	286 368	286 368
RESULTAT DE GESTION	45 100	65 606	46 498	65 809	-99 296	65 138	53 891	228 559	477 305	477 305

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2011

(EN EURO)

A C T I F

	Siege	Aintzina	Soustons	Valency	La Machine	Arens	Tarnus	Dardonnville	Global	Consolidé
ACTIF IMMOBILISE										
. Immobilisations Incorporellés		885							885	885
. Immobilisations Corporellés										
Terrains	225 000	1	9 909	4 916 297		91 469		102 293	428 672	428 672
Constructions et agencements générales		177 387	987 167	246 533		246 533		3 456 044	9 783 428	9 783 428
Instal. Tech. Mat & Out. Ind.		17 985	75 026	179 966	247 338	9 195	274 268	44 627	848 406	848 406
Materiel de transport		10 677	38 939	75 272	109 571	23 185	54 346	26 357	338 347	338 347
Materiel de bureau, inform. et mobilier	2 429	2 991	5 004	91 732	21 778	2 768	32 907	106 121	265 730	265 730
Autres immob. corporellés			6 470		276 801	2 734	89 653		98 858	98 858
Immobilisations en cours									276 801	276 801
. Immobilisations Financières										
Autres titres immobilisés	150	2 516	22 819	10 159	4 132	4 148	12 533	112	56 569	56 569
Prêts		119 328	142 304		10 353	48 609	260 185		580 779	580 779
Comptes de liaison débiteurs	112 357	40 143	30 200						182 700	
TOTAL Actif Immobilisé	339 936	371 913	1 317 838	5 273 426	669 973	428 642	723 892	3 735 554	12 861 174	12 678 474
ACTIF CIRCULANT										
. Stocks et Encours		7 697							7 697	7 697
. Mat. premières et Approv.									0	0
. Marchandises									0	0
. Avances et acomptes versés sr commandes									0	0
. Créances		40 446	459 410	29 176	853 704	178 331	377 466	273 457	2 211 990	2 211 990
. Red. Usagers et comptes rattachés		119 929	32 513	90 131	124 932	1 710	37 614	1 142	407 971	407 972
. Autres									0	0
. Disponibilités et placements	410 167	1 796 382	440 197	2 081 618	1 068 548	1 058 096	2 213 028	1 604 959	10 672 995	10 672 995
. Charges constatées d'avance	1 177	3 608	1 748	46 234	25 587				78 354	78 354
TOTAL Actif circulant	411 344	1 968 062	933 868	2 247 159	2 072 771	1 238 137	2 628 108	1 879 558	13 379 007	13 379 008
COMPTES DE REGULARISATION										
TOTAL ACTIF	751 280	2 339 975	2 251 707	7 520 585	2 742 744	1 666 779	3 352 000	5 615 112	26 240 182	26 057 482

BILAN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2011

PASSIF

(EN EURO)

	Stège	Ainzmin	Sous-ions	Valenay	Emp. Machine	Arènes	Duiron	Dudonville	Global	Consolidé
FONDS PROPRES										
Fonds associatifs	145 840							122 370	268 210	268 210
Subv. inv. renouv.		73 091	185 816	1 885 966	400 717	787 560	417 032	519 223	4 269 405	4 269 405
Dépenses non opposables financeurs - Congés payés		-106 505	-225 793	-56 627	-13 016	-78 549	-155 400	-143 459	-766 333	-766 333
Dépenses non opposables financeurs - Autres dépenses								-349 165	-362 181	-362 181
Réserve de trésorerie		353 135	153 403	127 259	803 245	152 998	55 000	124 488	1 642 269	1 642 269
Fonds de compensation		100 818	127 997		793	146 212	1 017 814	207 482	1 728 375	1 728 375
Rep.à nouv. Gestion Controlée		139 445	28 822		6 278	32 805	94 226	105 975	407 551	407 551
Rep.à nouv. Gestion Propre	399 000	-28 924		63 328		12 329		3 234	448 967	448 967
Résultat Gestion Controlée		94 294	59 288	91 787	-91 763	37 739	287 749	42 785	521 879	521 879
Résultat Gestion Propre	28 299								28 299	28 299
Subvention d'investissement Renouvelable		69 937	54 943	370 284		21 600	1 871	42 142	560 777	560 777
Provisions réglementées		516 475	138 197	2 174 812	117 547	74 928	136 584	1 066 377	4 224 920	4 224 920
Comptes de liaison Crédi-teur	40 141			28 728		30 200		83 631	182 700	182 700
TOTAL Fonds Propres	613 280	1 211 766	522 673	4 685 537	1 223 801	1 217 822	1 854 876	1 825 083	13 154 838	13 027 138
PROV. RISQUES & CHARGES										
Prov pour risques et charges		181 897	10 000	53 961	11 914	8 000	219 958	104 827	590 557	590 557
Prov. pour Réduction du temps de travail									0	0
Prov. pour départ à la retraite		206 768	62 928	295 000	269 115	28 387	64 000	210 000	929 430	929 430
Fonds dédiés				138 400		38 826	312 340	7 000	703 334	703 334
DETTES										
Emprunts et Dettes Financières			341						341	341
Découverts bancaires		126 266	914 934	1 120 617	260 000	45 292	248 227	2 862 976	5 578 312	5 578 312
Emprunts et dettes fn.									21 529	21 529
Dépôts et cautionnements repus	48 000	52 263	76 457	217 486	195 082	51 008	136 390	105 268	881 954	881 954
Dettes Fourm. et Cptes Ret.		504 742	624 948	962 679	704 204	188 878	481 556	350 027	3 817 034	3 817 034
Dettes Fiscales et Sociales	90 000	56 275	39 426	46 905	78 628	88 566	13 124	149 931	562 853	507 853
Autres Dettes										
TOTAL Dettes	138 000	1 128 209	1 729 034	2 835 048	1 518 943	448 957	1 497 124	3 790 029	13 085 344	13 030 344
COMPTES DE RETENUS										
Prof. Constatés d'avance									0	0
TOTAL PASSIF	751 280	2 339 975	1 251 707	7 520 585	2 742 744	1 666 779	3 352 000	5 615 112	26 240 182	26 057 482

COMPTE DE RESULTAT PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2011

	Siège	Aintzina	Soustons	Valençay	La Machine	Arèus	Tarnos	Dadonville	Globi	Consolide
CHARGES										
Achats		151 075	418 316	480 901	318 628	68 689	256 444	198 566	1 892 619	1 892 619
Autres Ach. et charges ext.	156 823	443 802	244 914	743 541	777 328	264 378	529 862	667 869	3 828 517	3 828 517
Impôts et Taxes		316 330	258 512	420 907	339 205	102 339	215 844	239 052	1 892 189	1 892 189
Charges de personnel		3 316 231	2 986 824	4 449 071	3 701 888	1 049 467	2 383 960	2 604 911	20 492 342	20 492 342
Autr. charges de gestion courante		21 337	20 098	37 496	25 426	7 061	21 561	20 562	153 341	153 341
Charges financières	55 168	5 989	41 881	26 828	60	2 120	12 595	193 056	337 697	337 697
Charges exceptionnelles	48 200	79	34 131	11,508	329	2 671	17 998	2 671	114 916	114 916
Dot. aux Amortissements.	1 097	70 446	208 273	344 470	163 694	54 579	116 877	327 040	1 286 476	1 286 476
Dot. aux Provisions/fonds dédiés		259 456	35 514	48 400		8 000		38 000	389 370	389 370
TOTAL des Charges	261 288	4 584 735	4 248 463	6 563 122	5 326 558	1 556 633	3 554 941	4 291 727	30 387 467	30 387 467
PRODUITS										
Produits	140 875	4 656 057	56 867	122 724	4 792 564	1 332 338	3 226 526	7 384	186 975	186 975
Produits de la tarification	13 218	122 796	4 062 360	6 098 737	420 842	191 294	292 598	4 045 283	28 354 740	28 354 740
Autres Produits de Gest. Courante	111 494	107	121 811	133 457	5 673	144	49	48 430	1 344 446	1 344 446
Produits financiers	24 000	68	803	1 540	6 488	2 700	212 089	87 830	119 810	119 810
Reprises sur Amort. et Prov.			11 510	115 075			30 000		322 461	322 461
TOTAL Produits	289 587	4 779 028	4 287 751	6 540 949	5 225 507	1 526 476	3 761 262	4 188 927	30 599 547	30 599 547
RESULTAT COMPTABLE	28 299	194 293	39 288	-22 173	-100 991	-30 157	206 321	-102 800	212 000	212 000
RESULTAT EXERCICE N-2		-100 000	20 000	113 960	9 228	67 896	81 429	145 585	358 098	358 098
RESULTAT AIDE GESTION	28 299	94 293	59 288	91 787	-91 763	37 739	287 750	42 785	550 178	550 178

**ASSOCIATION EUROPEENNE DES
HANDICAPES MOTEURS**

Siège Social : Centre d'Observation

Et de rééducation « Aintzina »

Château de Matignon

64300 BOUCAU

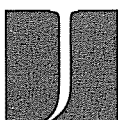
Siret : 323 540 013 00014

APE : 8730B

**RAPPORT SPÉCIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES CONVENTIONS (articles L 612-5 du Code de Commerce et
L313-25 du Code de l'action sociale et des familles)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 - FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

**ASSOCIATION EUROPEENNE DES
HANDICAPES MOTEURS**

(Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Siège Social : Centre d'Observation
Et de rééducation « Aintzina »
Château de Matignon
64300 BOUCAU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(ARTICLES L612-5 DU CODE DE COMMERCE ET L313-25 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES
FAMILLES)

EXERCICE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

Aux Membres,

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions définies par l'article L 612-5 du Code de commerce et l'article L 313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

En application de l'article R 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions portées à votre connaissance ci-après.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1- ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis de convention visée à l'article L 612 - 5 du Code de commerce.

2- ARTICLE L 313-25 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

En application de l'article L 313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F), les conventions passées entre votre association et ses cadres dirigeants salariés, ses directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux sont communiquées dans les conditions de l'article L 612-5 sus visé.

Il en est de même des conventions conclues avec les salariés de l'association qui seraient membres de la famille des dits cadres dirigeants salariés, directeurs d'établissements ou des administrateurs.

A ce titre, aucune convention ne nous a été signalée hormis les contrats de travail ayant conduit aux rémunérations précisées en annexe 1 de ce rapport.

Fait à Paris, le 11 juin 2013

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES


François JEGARD
Président du Conseil de Surveillance

ANNEXE 1



Association Européenne
des Handicapés Moteurs

Le 12 juin 2013

François JEGARD
Commissaire aux comptes
LEO JEGARD et ASSOCIES
23 rue du Clos d'Orléans
94120 FONTENAY SOUS BOIS

Monsieur JEGARD,

Veillez prendre connaissance ci-dessous des rémunérations brutes annuelles 2012 des cadres dirigeant de notre association.

Vincent BETZ, directeur La Machine :	87 457 €
Philippe BOIREAU, directeur Soustons :	82 817 €
Christine DUCES, directrice par intérim à Tarnos à jusqu'au 15/06/2012 adjointe de direction à Tarnos du 15 juin au 31 décembre	61 192 €
Sylvain DESCOUTEY, secrétaire général AEHM (2/3 temps en 2011)	47 048 €
Pierre ETCHEVERRY, directeur à Valençay jusqu'au 15/06/12 puis à Tarnos	85 628 €
Michèle RIPOLL – HERNANDORENA, directrice Boucau :	71 365 €
Thierry SANCE, directeur Chantaloup :	84 485 €
Frédéric DESCAMPS, directeur Valençay depuis 15/6/12	31 332 €
Isabelle LEDUC, directrice-adjointe Valençay	58 590 €

Veillez agréer, Monsieur JEGARD, mes cordiales salutations.

Michel LACLAU, Président.